

Cote du document:	EB 2010/99/R.2/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	4
Date:	31 mai 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Stratégie du FIDA concernant le changement climatique

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session
Rome, 21-22 avril 2010

Pour: **Approbation**

Note aux membres du Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les représentants qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec les responsables du FIDA ci-après:

Kevin Cleaver

Vice-Président adjoint, responsable des programmes

téléphone: +39 06 5459 2419

courriel: k.cleaver@ifad.org

Elwyn Grainger-Jones

Directeur de la Division environnement et climat

téléphone: +39 06 5459 2151

courriel: e.grainger-jones@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Résumé	iv
I. Généralités	1
II. Conséquences du changement climatique pour les femmes et les hommes vivant en milieu rural	1
III. Optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale compte tenu de l'évolution du climat	9
A. Opérations	10
B. Savoirs, innovation et sensibilisation	12
C. Mobilisation des ressources	15
D. Organisation	17
IV. Mesure des résultats	18
V. Décision requise	18
Annexes	
I. Cadre de résultats et de mise en œuvre de la stratégie du FIDA concernant le changement climatique	19
II. Portefeuille FEM/FIDA – Bâtir sur de solides fondations	22

Sigles et acronymes

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
EES	Évaluation environnementale et sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
IFI	Institution financière internationale
MDP	Mécanisme pour un développement propre
PAM	Programme alimentaire mondial

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver ce qui suit:

- en application de la stratégie définie dans le présent document, le changement climatique sera plus systématiquement pris en compte dans les projets, programmes et politiques bénéficiant de l'appui du FIDA;
- le FIDA, sous la conduite de son Président, nouera à cette fin des partenariats avec d'autres organisations, institutions et entités;
- le FIDA, sous la conduite de son Président, mobilisera les ressources requises à cette fin.

Résumé

1. Le rythme et l'intensité du changement climatique sont tels que les populations et les sociétés rurales pauvres ont de plus en plus de mal à y faire face. De nombreux petits exploitants avec lesquels travaille le FIDA en signalent déjà les effets sur les principaux écosystèmes et la biodiversité dont dépendent la production agricole, l'infrastructure rurale, les débouchés et les moyens de subsistance en milieu rural. L'action mondiale aura une incidence sur le terrain en fonction de l'ampleur de l'accroissement des températures, de l'accessibilité aux petits exploitants de dispositifs financiers crédibles pour l'atténuation et si les populations rurales pauvres bénéficient des fonds publics accrus disponibles en faveur du climat.
2. Le FIDA renforce son approche du développement rural compte tenu de l'accroissement des menaces environnementales, y compris le changement climatique. Ses programmes continueront de refléter la réalité complexe des entreprises des petits exploitants pauvres, dont les problèmes ne sauraient être classés dans des cases étiquetées en fonction des enjeux planétaires. Le FIDA continuera de destiner ses investissements aux plus pauvres, qui sont souvent les plus touchés par le changement climatique et dont les moyens de subsistance dépendent dans une large mesure de l'agriculture et des ressources naturelles, en particulier aux femmes engagées dans la production et aux populations autochtones qui sont les gardiens des ressources naturelles. Mais il convient de reconnaître que les risques et les éventuelles possibilités liés au climat peuvent être plus systématiquement pris en compte dans le cadre de nos projets et de nos activités de conseil sur les grandes orientations. Par exemple, le FIDA ne peut plus s'en remettre aux moyennes historiques en matière de pluviométrie et de températures étant donné que le changement climatique accroît l'ampleur des variations et des risques. Il doit être attentif aux nouvelles sources de risques, et de nouvelles formes de rétribution des réductions d'émissions pourraient voir le jour à l'avenir.
3. Les menaces environnementales telles que le changement climatique sont inséparables de la mission du FIDA qui consiste à venir en aide aux exploitants ruraux pauvres (y compris les pêcheurs, les éleveurs et les cultivateurs pratiquant la foresterie). Le changement climatique multiplie les risques auxquels ils sont exposés, en fait apparaît de nouveaux et, en fonction de la riposte mondiale, crée aussi de nouvelles possibilités. La présente stratégie a pour **but** d'optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale compte tenu de l'évolution du climat. Elle vise trois **objectifs spécifiques**: appuyer les approches innovantes pour aider les petits producteurs, femmes et hommes, à mieux résister au changement climatique; aider les petits exploitants à tirer parti des mesures d'incitation et des financements disponibles pour en atténuer les effets; et instaurer une concertation plus cohérente sur le changement climatique, le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire.
4. Le FIDA agit déjà dans le domaine du changement climatique mais peut faire davantage. Le principal **résultat** visé par cette stratégie est que le FIDA soit plus attentif à l'évolution du climat, c'est-à-dire que le changement climatique – ainsi que d'autres risques, possibilités et enjeux – soit systématiquement pris en compte dans le cadre de ses programmes, politiques et activités principaux:
 - Opérations: le changement climatique peut être, et dans bien des cas est déjà, intégré au modèle opérationnel du FIDA. Il s'agit de l'inclure dans la panoplie d'outils qu'utilise le FIDA au tout début de la conception des projets et programmes de pays et au cours de leur exécution.
 - Savoirs, innovation et action de sensibilisation: le FIDA étudiera de nouvelles modalités de recherche de compétences liées au climat, partagera son expérience sur le terrain pour veiller à leur application dans

tous les programmes du FIDA et poursuivra l'action qu'il mène pour influencer sur la concertation mondiale sur le changement climatique en faveur des petits exploitants.

- Mobilisation des ressources: le FIDA entend en premier lieu faire de son portefeuille global qui ne cesse de croître un portefeuille attentif à l'évolution du climat. Il continuera de mobiliser des fonds supplémentaires en faveur du climat pour pouvoir prendre en compte le changement climatique dans les principaux programmes du FIDA et financer l'accroissement des coûts en découlant. Il tentera de mobiliser des ressources additionnelles du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) pour des activités en rapport avec l'environnement et le changement climatique dans le monde.
 - Organisation interne: le FIDA recourra davantage aux compétences et aux personnes dont il dispose en interne et adoptera une nouvelle structure organisationnelle qui regroupe son personnel et en développe les capacités dans le domaine du climat et de l'environnement. Il continuera également de souligner l'intérêt de l'action de sensibilisation à l'environnement en interne.
5. Des partenariats clés sont prévus à tous les niveaux de la stratégie en prenant pour principe que le FIDA aura plus d'impact quand il travaille avec les autres et par leur intermédiaire.

Stratégie du FIDA concernant le changement climatique

I. Généralités

1. Lors de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, en 2008, le Conseil d'administration a demandé qu'une stratégie du FIDA concernant le changement climatique lui soit présentée pour approbation en avril 2010. Le Conseil avait demandé que l'accent soit fortement mis sur l'aspect opérationnel, pour s'assurer que les activités du FIDA dans les pays tiennent constamment et systématiquement compte des effets potentiels du changement climatique et, partout où ce serait possible, incluent l'adaptation au changement climatique lors de la conception des projets, en s'inscrivant dans les politiques nationales et en aidant les gouvernements à atteindre leurs objectifs dans le domaine du changement climatique.
2. Cette stratégie a été élaborée à l'issue de consultations approfondies auxquelles il a été procédé en interne et hors du FIDA. Elle a été élaborée par un groupe de référence du FIDA chargé du changement climatique, au sein duquel toutes les principales divisions ont joué un rôle actif. Des institutions financières internationales, des fondations, la société civile et d'autres institutions ont également été consultées. Bien des aspects de cette stratégie bénéficieront d'autres consultations et approfondissements lors de l'élaboration de notre politique de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, qui abordera diverses questions environnementales et mettra davantage l'accent sur les activités de gestion des ressources naturelles menées par le FIDA.
3. On trouvera à l'annexe I le cadre général de la mise en œuvre et des résultats de la stratégie.

II. Conséquences du changement climatique pour les femmes et les hommes vivant en milieu rural

L'impact du changement climatique

4. Le secteur agricole est le point de jonction entre changement climatique, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté. Pour la majorité du milliard de personnes qui vivent dans une situation de pauvreté extrême et souffrent de la faim dans les pays en développement, l'agriculture est la source principale de revenus. Dans la plupart des cas, le changement climatique va aggraver la précarité de ces personnes déjà vulnérables. Le secteur agricole, tout en devant s'adapter aux effets du changement climatique, doit aussi simultanément relever deux autres défis: doubler la production vivrière dans les pays en développement d'ici à 2050 compte tenu de la croissance démographique et de l'évolution des régimes alimentaires, et jouer un rôle central dans l'action de réduction des gaz à effet de serre.
5. Le changement climatique est un multiplicateur de risques – loin d'être un risque isolé, il aggrave de nombreux risques pesant sur les moyens de subsistance, qu'il rend plus précaires. Au fil des siècles, les sociétés humaines ont développé la capacité de s'adapter aux changements environnementaux et à la variabilité du climat. Ces adaptations sont notamment la pratique des cultures itinérantes, l'adoption de nouvelles variétés et la modification du régime de pâturage. Mais aujourd'hui, le rythme et l'intensité du changement climatique sont tels que les mesures prises individuellement ne suffisent pas et que les petits exploitants et les sociétés rurales pauvres sont incapables d'y faire face. Dans les pays qui dépendent surtout de l'agriculture pluviale et des ressources naturelles, les femmes rurales pauvres, qui assurent souvent l'essentiel de la production vivrière mais possèdent moins de biens et ont moins de pouvoir de décision, sont encore plus exposées que les hommes.

6. De nombreuses communautés avec lesquelles travaille le FIDA signalent déjà des changements:
- **Principaux écosystèmes et biodiversité sur lesquels repose la production agricole.** Le changement climatique appauvrit les ressources en eau, modifie la productivité des cultures vivrières et fourragères ainsi que des terres de parcours, change la diversité des espèces végétales et la qualité du matériel phytogénétique, réduit la diversité biologique, la vie marine et la santé animale (et humaine). Dans certains pays, le rendement de l'agriculture pluviale pourrait diminuer dans une proportion allant jusqu'à 50%¹. La rareté et la forte variabilité des pluies ont également diminué la résilience des écosystèmes de parcours sur les hauts plateaux de l'est du Maroc – l'écosystème alfatier est fortement dégradé et la capacité de charge des parcours ne peut plus répondre à la demande croissante².
 - **Infrastructures rurales et débouchés.** Les infrastructures rurales fragiles, notamment les voies d'accès, les systèmes de drainage et d'irrigation, les installations d'entreposage, de transformation et d'élevage, vont être de plus en plus sollicitées. Et les possibilités de commercialisation des produits des petits exploitants s'en trouveront réduites. Par exemple, la stratégie du FIDA au Viet Nam montre que les inondations ont sérieusement endommagé les systèmes d'irrigation et d'autres infrastructures agricoles. La moindre disponibilité de produits alimentaires sur les marchés locaux résultant du changement climatique pourrait également pousser les prix des denrées à la hausse. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, un accroissement de la température moyenne de l'ordre de trois à cinq degrés à l'échelle planétaire pourrait entraîner un accroissement prononcé des prix des produits alimentaires de 30% en moyenne³.
 - **Moyens de subsistance en milieu rural.** Malgré l'urbanisation, la majorité des pauvres vivent toujours en milieu rural et tirent leur existence de l'agriculture. La dégradation de l'environnement, l'appauvrissement des ressources naturelles et de la biodiversité mettent en péril leur capacité de résistance et d'adaptation au changement climatique, les empêchant de parvenir à la sécurité alimentaire. Le changement climatique pourrait intensifier les migrations, l'insécurité alimentaire, les conflits ayant trait à la rareté des ressources (par exemple entre éleveurs et cultivateurs) et peut-être obliger les populations à vendre leur bétail et leurs autres biens. Dans la plupart des pays en développement, parce qu'elles sont les principales pourvoyeuses de nourriture, de carburant et d'eau, les femmes sont également les premières à ressentir les effets du changement climatique. Les populations autochtones sont particulièrement touchées en raison de leur étroite dépendance à l'égard de la base de ressources naturelles. Les communautés au sein desquelles travaille le FIDA ont remarqué que la durée des vagues de chaleur et de froid, et la structure et la prévisibilité des pluies changeaient. Par exemple, en Mongolie, où les températures ont augmenté de 1,8° C depuis 60 ans⁴, la fonte des glaciers d'altitude s'est intensifiée et le pergélisol se dégrade. Le niveau de la nappe phréatique baisse dans les régions arides, et la dégradation des sols et la désertification résultant du manque d'eau et de précipitations s'intensifient.

¹ Cline, W. R. 2007. *Global warming and agriculture. Impact estimates by country*. Washington DC, Centre for Global Development et Peterson Institute for International Economics.

² Source: expérience des projets bénéficiant de l'appui du FIDA.

³ Easterling, W.E., P.K. Aggarwal, P. Batima, K.M. Brander, L. Erda, S.M. Howden, A. Kirilenko, J. Morton, J.-F. Soussana, J. Schmidhuber et F.N. Tubiello, 2007: "Food, fibre and forest products", in *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, éd., Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, p. 273-313.

⁴ Cruz, R.V., H. Harasawa, M. Lal, S. Wu, Y. Anokhin, B. Punsalma, Y. Honda, M. Jafari, C. Li et N. Huu Ninh, 2007: "Asia", in *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, éd., Cambridge University Press, Cambridge, UK, p. 475.

L'impact de la riposte mondiale au changement climatique

7. Dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de l'environnement (y compris la biodiversité et la dégradation des terres), l'élaboration des politiques nationales et des grandes orientations internationales a souvent été abordée séparément. La situation évolue mais représente un enjeu majeur national non seulement dans les pays pauvres, mais également dans bien des pays riches. Le changement climatique ne doit plus être monopolisé par les seuls ministères de l'environnement mais doit être pris en charge par les chefs d'État et par tous les ministères clés, y compris ceux de l'agriculture. Sans cela, la concertation nationale et mondiale risque de suivre des voies distinctes et manquer de cohérence.
8. La riposte mondiale pourra elle-même avoir un impact sur les petits exploitants. Les négociations concernant le climat se poursuivront en 2010 dans le but de parvenir à des progrès lors de la seizième session de la Conférence des Parties (CdP16) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), au Mexique. L'action menée à l'échelle planétaire se répercutera sur les petits exploitants à trois niveaux:
9. **Premièrement, ampleur des réductions des émissions mondiales et coût de l'inaction pour les populations rurales pauvres.** Plus on mettra de temps à parvenir à un accord ambitieux sur la réduction des émissions mondiales, plus l'accroissement des températures sera important et plus les risques et les coûts supplémentaires seront élevés pour les petits exploitants. D'après la Banque mondiale, les pays en développement auront besoin de 75 à 100 milliards d'USD de plus par an pour financer le coût de l'adaptation au changement climatique entre 2010 et 2050⁵. Dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, le coût serait de l'ordre de 7,3 à 7,6 milliards d'USD par an⁶.
10. **Deuxièmement, accessibilité aux petits exploitants de dispositifs crédibles pour financer l'atténuation.** L'exploitation des terres est à l'origine d'une part importante des émissions; l'agriculture, qui en représente 14%⁷, est aussi à l'origine des émissions d'autres formes d'utilisation des terres et des activités forestières qui représentent le 18% de plus. Les petits exploitants ne produisent qu'une petite part des émissions causées par l'activité agricole mais fournissent toute une gamme de services environnementaux qui ne sont dans l'ensemble actuellement pas rémunérés et qui peuvent contribuer au piégeage du carbone et à la réduction des émissions d'autres gaz à effet de serre (voir les exemples présentés dans l'encadré 2 ci-après). Une rétribution des services d'atténuation est déjà prévue par divers organismes mais est actuellement limitée et n'existe pas à l'échelle requise. Par exemple, les marchés du carbone sont encore peu développés et tout juste naissants pour les activités agricoles et forestières, sont sous-réglementés, de portée incertaine, et le fait que de gros investisseurs puissent s'emparer ou que les petits exploitants puissent ne pas en tirer avantage suscite des inquiétudes. Mais ils représentent un potentiel énorme, et la réforme des règles régissant le marché du carbone en faveur d'un accès accru des petits exploitants au financement carbone⁸ est une possibilité que le FIDA surveillera de près.

⁵ *Economics of Adaptation to Climate Change*, Banque mondiale, Washington DC, 2009.

⁶ D'après son analyse, la Banque mondiale estime les coûts de l'adaptation dans les grands secteurs de l'économie pour deux scénarios futurs éventuels, humide et sec, envisageant dans les deux cas un réchauffement de 2°C au cours de la période 2010-2050.

⁷ Y compris les émissions de dioxyde de carbone provenant essentiellement de la modification de l'utilisation des terres, des émissions de méthane de l'élevage et de la production rizicole et des émissions d'oxyde nitreux résultant de l'application des engrais.

⁸ Il s'agit notamment: d'inclure un plus grand nombre d'activités d'exploitation des terres dans le mécanisme pour un développement propre (MDP), d'aborder la question des effets dissuasifs des crédits temporaires pour les activités d'utilisation des terres relevant du MDP, d'autoriser des approches plus programmatiques au titre du MDP qui réduisent les coûts de transaction pour les coopératives agricoles, d'autoriser les pays à choisir l'agriculture au nombre des actions d'atténuation adaptées à la situation nationale, et une approche concertée pour arrêter des méthodologies réalistes permettant de surveiller les mesures de piégeage du carbone du sol, d'en rendre compte et d'assurer les vérifications.

Encadré 1

Quelques exemples de projets liés au changement climatique ayant bénéficié de l'appui du FIDA

De nombreux projets bénéficiant de l'appui du FIDA avaient pour élément central l'appui aux populations rurales pour qu'elles s'adaptent à des conditions climatiques difficiles. Par exemple:

- En Mongolie, le projet d'adaptation du secteur de l'élevage, qui doit être financé par le biais du Fonds spécial pour le changement climatique administré par le FEM, a pour but d'accroître la capacité de résistance du système mongol de production animale à l'évolution du climat en renforçant la gestion des ressources naturelles, en protégeant l'approvisionnement en eau des pâturages des aléas climatiques et en renforçant les moyens dont disposent les groupes d'éleveurs pour faire face au changement climatique.
- Au Kenya, le projet pilote de gestion des ressources naturelles dans le secteur est du mont Kenya entend mettre un terme à la dégradation de l'environnement, aux crues et à la sécheresse résultant de la déforestation et de modes de culture inadaptés dans l'une des régions les plus exposées au changement climatique.
- Au Bangladesh, le projet d'assistance spéciale aux ménages ruraux touchés par le cyclone est venu en aide aux ménages ruraux pauvres frappés par le cyclone de 1991 pour protéger leurs habitations des crues et a construit 10 abris anticycloniques.
- Le programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan et le projet de développement des communautés pastorales en Éthiopie ont l'un et l'autre mis en place des systèmes d'alertes environnementales qui permettent aux populations rurales d'adapter leurs moyens de subsistance aux effets escomptés de la sécheresse.
- Le programme intégré de développement rural de la région de Kidal, au Mali, tente d'établir un système de surveillance environnementale des risques tels que sécheresse, invasions de criquets pèlerins et maladies animales, et prévoit des mesures pour en atténuer l'impact.
- En Chine, où les agriculteurs doivent régulièrement faire face à de mauvaises récoltes provoquées par des conditions météorologiques erratiques, le FIDA a cofinancé une initiative visant à élaborer et à mettre en œuvre un système d'assurance indexée sur les conditions météorologiques.

Les projets du FIDA abordent déjà l'atténuation de manière indirecte par le biais du reboisement et de l'amélioration des modes d'affectation des terres et de gestion des sols. En voici quelques exemples:

- Mise en œuvre de systèmes d'agroforesterie sur une superficie de 4 500 ha au Rwanda pour aider à accroître les rendements et à réduire l'érosion.
- Assistance en faveur de la régénération des espaces boisés au Niger sur environ 100 000 ha, qui contribue à la restauration de la fertilité des sols et au piégeage du carbone.
- Deux projets bénéficiant de l'appui du FIDA en Chine œuvrent à la promotion des énergies renouvelables. Le projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental aide à promouvoir des dispositifs d'utilisation de la biomasse par les ménages en transformant les excréments humains et animaux en biogaz qui sert pour s'éclairer et pour cuisiner dans les zones rurales. En 2006, presque 30 000 ménages avaient construit une citerne à biogaz, ce qui équivaut à la préservation de 7 500 ha de forêts par an. Le programme de développement rural modulaire dans la Région autonome du Xinjiang Uygur entend aider les populations rurales pauvres à installer des systèmes solaires pour répondre à leurs besoins énergétiques.
- Deux dons en faveur du Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) pour élaborer et lancer à titre pilote des mécanismes de rémunération des services environnementaux en Asie et en Afrique, dans le cadre du programme de rétribution des pauvres des hautes terres d'Asie pour la prestation de services environnementaux (RUPES) et du programme de rémunération des services environnementaux en Afrique au profit des pauvres (PRESA).
- L'installation de petits digesteurs de biogaz et la fourniture de 11 500 fourneaux économisant l'énergie en Érythrée est un autre exemple d'intervention d'atténuation à petite échelle.

Voir à l'annexe II – Portefeuille FEM/FIDA – Bâtir sur de solides fondations – la description détaillée des programmes bénéficiant de l'appui du FEM et du FIDA.

11. **Troisièmement, mise à disposition de fonds par les pouvoirs publics pour les mesures climatiques et accessibilité de ces fonds aux femmes et aux hommes des zones rurales.** Il est fort probable que le changement climatique sera un moteur important de l'appui financier international. L'Accord de Copenhague prévoit un dispositif d'intervention rapide d'un montant de "près de 30 milliards d'USD pour la période 2010-2012" à répartir entre adaptation et atténuation, "le but étant de mobiliser conjointement 100 milliards d'USD par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement", un

engagement relatif à la création d'un mécanisme de financement de la foresterie, un groupe d'experts de haut niveau pour étudier les sources innovantes de financement international, et un nouveau Fonds de Copenhague pour le climat. Une bonne part de l'architecture financière qui permettra de mobiliser ces flux de ressources n'est pas encore arrêtée. On ne sait pas encore clairement non plus dans quelle mesure les financements climat viendront s'ajouter aux engagements déjà pris au titre de l'aide publique au développement. Le FIDA continuera de promouvoir des processus de décaissement qui reconnaissent les synergies particulièrement importantes qui existent entre mesures d'adaptation et mesures d'atténuation dans le cadre des projets d'agriculture écologiquement viable, des mécanismes de financement climat dont bénéficient les petits exploitants, et il veillera à ce que les mesures d'adaptation occupent une place importante dans les financements publics liés au changement climatique. Le FIDA continuera d'aider à mobiliser les fonds disponibles en faveur des femmes et des hommes pauvres en milieu rural qui sont des producteurs agricoles et des gestionnaires des ressources naturelles.

Renforcer l'approche suivie par le FIDA en matière de développement rural

12. Les programmes du FIDA continueront de refléter la réalité complexe qui est celle des petites entreprises agricoles, dont les problèmes ne sauraient être classés sans difficulté dans des cases étiquetées "climat", "environnement", "sécurité alimentaire" ou "migration". Les problématiques qui sont souvent examinées séparément à l'échelle internationale sont imbriquées et ne font qu'un pour le petit exploitant.
13. Le FIDA continue donc d'envisager l'élaboration de ses programmes dans une optique globale – il ne peut aborder le changement climatique isolément. Les risques et les possibilités liés au climat seront évalués dans le contexte global du développement, en prenant en compte d'autres questions liées à l'environnement, par exemple la pression démographique ou la pollution locale. Il en est ainsi pour des raisons conceptuelles et pratiques, car le changement climatique multiplie souvent ces risques, qui ne devraient pas être évalués séparément à des fins opérationnelles.
14. S'occuper du changement climatique ne signifie pas faire fi de tout ce que le FIDA a appris jusque-là au sujet du développement rural, mais au contraire en tirer parti. De nombreux programmes du FIDA sont de manière implicite ou explicite conçus pour accroître la capacité de résistance des petits exploitants et des communautés pauvres face aux chocs, dont un bon nombre sont liés aux aléas climatiques. Pour que la réponse au changement climatique soit cohérente, il faut continuer de mettre l'accent, par exemple, sur le développement à l'initiative des pays, la sensibilisation à la problématique hommes-femmes, le ciblage des ruraux pauvres, la gestion durable des ressources naturelles, la prise en compte des problèmes fonciers, l'amélioration des marchés du crédit, le renforcement de la qualité de l'administration locale et nationale et l'accroissement de la productivité. Il reste également essentiel de reconnaître la pertinence des savoirs traditionnels et autochtones des agriculteurs pour faire face à des problèmes tels que la variabilité du climat, et les différences entre les connaissances et les rôles des hommes et des femmes pour y faire face.
15. Le processus global de développement agricole et rural peut en lui-même accroître la résistance des femmes et des hommes ruraux pauvres au changement climatique. Le portefeuille actuel et en expansion d'interventions du FIDA en faveur du renforcement de la productivité agricole, de la valeur ajoutée, des marchés et des infrastructures ruraux reste important. Une utilisation plus efficace des terres les plus productives permet également aux agriculteurs de moins recourir aux méthodes extensives – la culture extensive est, compte tenu de la pression démographique, plus exposée aux risques climatiques et est déjà une cause importante de déforestation.

16. Toutefois, les clients du FIDA et les organismes de développement ont de plus en plus conscience que, souvent, le Fonds ne prend pas en compte les risques résultant du changement climatique, et les possibilités qu'il offre. On l'a vu notamment dans le RARI de 2009⁹ dans le contexte plus général de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. D'après une étude réalisée en 2006¹⁰ par la Banque mondiale, un quart des projets de la Banque étaient exposés à un risque climatique élevé, mais 2% seulement de ses projets mentionnaient le risque climatique dans les documents de conception. Pour une prise en compte plus systématique des risques et des possibilités liés au climat dans les opérations bénéficiant de l'appui du FIDA, il convient d'approfondir la réflexion et l'analyse au moment où le FIDA s'engage aux côtés des communautés pauvres:
- Le FIDA ne peut plus s'en remettre à des moyennes historiques car, comme on le voit au paragraphe 6, **le changement climatique accroît l'ampleur des fluctuations et des risques**. Par exemple, les données rétrospectives sur la fréquence de la sécheresse ou des crues sont de moins en moins indicatives de la situation à venir. La plupart des cultures sont déjà produites à des températures avoisinant le seuil de tolérance.
 - L'impact de l'évolution du climat sur les **tendances à long terme** doit être mieux compris. Bien que les conséquences en soient ressenties dès à présent, le pire est à venir. Pour de nombreuses régions, les projections de la science sont claires (par exemple la sécheresse en Afrique du Nord). La préévaluation des projets fait souvent abstraction de ces risques futurs. Les programmes du FIDA s'appuieront sur les projections climatologiques les plus récentes concernant les régions et les pays pour surveiller les risques et les possibilités en résultant.
 - De **nouvelles sources de risques**, encore inconnues, verront le jour – par exemple l'élévation du niveau de la mer et la fonte des glaciers se répercuteront sur la disponibilité d'eau. Les petites entreprises devront améliorer leur capacité générale de résistance pour surmonter des chocs actuellement non identifiés. De nouvelles possibilités de rétribution des émissions seront porteuses de leurs propres risques, par exemple, si les pauvres n'en bénéficient pas du fait de l'exclusion sociale et de la limitation de leurs droits d'occupation des sols. L'adaptation à mauvais escient, c'est-à-dire une conception des projets qui aggrave la vulnérabilité, est également un risque (par exemple, quand on favorise l'habitation dans une plaine inondable).
 - En fonction du résultat des négociations internationales sur le climat, d'autres possibilités de **rétribution des activités de réduction des émissions** pourraient voir le jour. Les systèmes de rétribution sont actuellement relativement complexes et pourraient le rester, mais les acteurs du développement rural doivent être vigilants et repérer toute possibilité existante ou future de rétribution des petits exploitants en échange des avantages qu'ils offrent en matière d'atténuation, y compris moyennant l'accès au marché du carbone¹¹.
17. Dans la mesure où l'action menée en réponse au changement climatique appelle des efforts de tous les secteurs et où elle diffèrera d'un pays à l'autre, la présente stratégie ne formule pas de recommandations sectorielles particulières. Certains programmes de pays pourraient ne nécessiter que l'ajout de composantes ou un changement d'orientation de certains projets. Par contre, dans d'autres cas, il pourrait être nécessaire de repenser totalement et de réorienter l'engagement sectoriel du FIDA, par exemple lorsque l'élévation du niveau de la mer menace les zones côtières. Cependant, certaines considérations d'ordre général sont possibles:

⁹ FIDA, rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, évalué en 2008 (Rome, 2009).

¹⁰ Banque mondiale, *Clean Energy and Development: Towards an investment framework*, préparé pour la réunion du Comité du développement Banque mondiale/Fonds monétaire international (FMI), avril 2006, p. 120.

¹¹ À titre d'exemple de collaboration possible au sujet de dispositifs en faveur des pauvres, le FIDA appuiera, en Équateur, un programme national d'avant-garde (Sociobosque) qui entend rémunérer les ruraux pauvres qui protègent les forêts et réduisent les émissions.

- Globalement, faire face aux menaces que fait peser le changement climatique sur l'agriculture devrait entraîner un **appui renforcé en faveur de la gestion des ressources naturelles** – par exemple des programmes luttant contre la dégradation des sols, pour la gestion de l'eau et la valorisation des forêts communales. Des systèmes d'irrigation efficaces, une gestion et une collecte améliorées de l'eau ainsi qu'une utilisation durable des eaux souterraines sont des mesures d'adaptation efficaces qui contribueront à améliorer la capacité de résistance des petits exploitants, en particulier dans les zones arides (voir l'encadré 2). C'est en effet sur la disponibilité des ressources naturelles que se ressentent les premiers effets de la variabilité du climat. Ces aspects seront affrontés à l'occasion de la politique de gestion de l'environnement et des ressources naturelles à venir.
- La **gestion des risques de catastrophe** est un aspect important de la capacité de résistance accrue au changement climatique. Les activités de prévention des catastrophes et de relèvement vont donc probablement gagner en importance – par exemple, la gestion du risque d'inondations et de sécheresse, les secours d'urgence, la remise en état des infrastructures rurales endommagées et la reconstitution de la capacité de production agricole.
- Au-delà des secteurs, on recourra de plus en plus fréquemment à de **nouveaux outils et à de nouvelles approches**. La pertinence et la qualité de l'information climatique fournie aux petits exploitants peut encore être améliorée. Les programmes de services financiers, notamment de microassurance, sont actuellement modifiés pour prendre en compte le risque climatique, y compris une assurance à un coût abordable indexée sur les conditions climatiques qui peut aider les ménages de petits exploitants des pays en développement à améliorer leur sécurité financière et à protéger leurs moyens d'existence en cas d'événements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles. Les techniques participatives de cartographie de la vulnérabilité¹² sont actuellement utilisées pour améliorer l'action d'adaptation menée à l'échelle des communautés. De nouvelles technologies sont expérimentées ou reproduites à plus grande échelle pour aider à renforcer la capacité de résistance (par exemple tuyaux spéciaux d'irrigation permettant d'utiliser les eaux usées et l'eau salée pour arroser). L'encadré 2 décrit les modifications qui peuvent être apportées aux techniques de culture et d'élevage.
- En fonction du développement des marchés du carbone, les investissements pourraient s'intensifier pour **aider les petits exploitants pauvres, y compris les femmes et les populations autochtones, à bénéficier des mesures d'incitation à réduire les émissions, tels que les échanges volontaires ou officiels d'émissions de carbone**. De tels investissements seront évalués comme toutes les autres activités de création de marché. Les investissements dans les activités de réduction des émissions ne seront probablement réalisés que dans les cas où ils apporteront aux populations pauvres une rémunération qui diversifiera leurs revenus ou s'ils sont de type "gagnant-gagnant" – c'est-à-dire qu'ils seraient de toute façon réalisés dans la mesure où la communauté en bénéficierait, même en l'absence de rétribution pour la réduction des émissions. Par exemple, la gestion durable des forêts, qui a des objectifs à la fois sociaux, économiques et environnementaux, offre de bonnes possibilités de réduction de la déforestation et d'accroissement du piégeage du carbone.

¹² Voir, par exemple, l'outil d'aide à la prise des décisions CRiSTAL (outil de dépistage communautaire des risques – adaptations et moyen d'existence). Une formation a été organisée au FIDA dans le cadre du projet CLIMTRAIN, et cet outil a servi à réaliser un examen des mesures d'adaptation dans le cadre de trois projets en cours du FIDA au Brésil, au Kenya et en Mongolie.

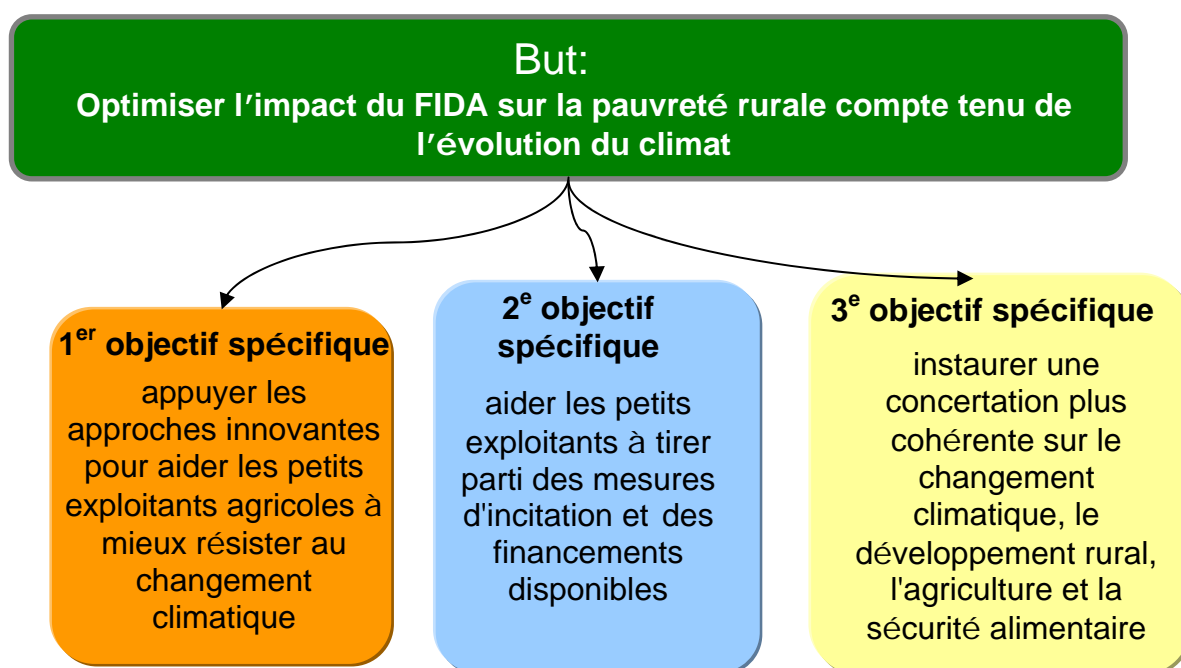
Encadré 2 Exemples techniques de mesures d'adaptation et d'atténuation dans l'agriculture	
<i>Problématique</i>	<i>Activité</i>
Gestion des cultures	<p>Agriculture de conservation – perturbation minimale des sols, associée au maintien d'un couvert végétal annuel et à la rotation des cultures, de préférence en incluant des légumineuses pour améliorer la teneur des sols en azote.</p> <p>Adoption de nouvelles cultures, rotation des cultures et/ou ajout de nouvelles variétés, en ajustant les périodes des semis et des récoltes, en introduisant des systèmes de gestion intégrée de la fertilité des sols qui tiennent compte des besoins nutritionnels des cultures sans polluer l'environnement, et gestion intégrée de l'eau.</p>
Gestion des parcours et des pâturages	Gestion des systèmes de pâturage, de leur intensité et de la prévention des incendies, et régénération des pâtures
Gestion de l'élevage	<p>Modification de la composition des troupeaux: mélange d'espèces/de races; adoption de techniques de gestion des parcours permettant d'accroître la fixation du carbone dans les sols.</p> <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre produites par l'élevage en améliorant la nutrition et la sélection animales ainsi que la gestion du fumier.</p>
Régénération des terres dégradées dotées d'un fort potentiel productif	<p>Lutte contre l'érosion, conservation des sols et de l'eau, amendement organique, systèmes de culture pérennes ou à racines profondes.</p> <p>Amélioration des terres et des sols, y compris drainage, dessalement, ajout de gypse pour régénérer les sols sodiques.</p>
Gestion des zones côtières et pêche	<p>Promotion de techniques de pêche non destructrices pour maintenir la résilience des écosystèmes marins; aquaculture dans les zones submergées par l'élévation du niveau de la mer.</p> <p>Piégeage du carbone dans les plantations de mangroves et culture de plantes marines et d'algues comme aliments et sources de carburant.</p>
Bioénergie	Utilisation des résidus végétaux, culture de plantes cellulosiques (par exemple, le panic érigé), de plantes non comestibles pour la fabrication de carburant (par exemple, les espèces <i>jatropha</i> et <i>pongamia</i>), de produits alimentaires permettant aussi de fabriquer des agrocarburants (par exemple, la canne à sucre, le sorgho sucré, le manioc), et recours au biogaz, etc.
Planification préalable des catastrophes	Améliorations de la planification préalable et de la gestion des risques – par exemple, amélioration des systèmes d'alerte agrométéorologique, des plans d'urgence en cas de sécheresse, des interventions en cas de crue, de la sensibilisation, de l'assurance des risques indexée sur les conditions météorologiques.

III. Optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale compte tenu de l'évolution du climat

But, objectifs spécifiques et résultat escompté de la stratégie

18. Le changement climatique est une problématique transversale qui modifie le contexte physique, politique et financier des opérations du FIDA. En raison du mandat et de l'avantage comparatif qui sont les siens puisqu'il travaille avec les petits exploitants, le FIDA est tenu d'agir dans le domaine du changement climatique, en parallèle à et en complément de toute la gamme des autres enjeux de développement. Le FIDA fait déjà beaucoup mais peut faire davantage. Le **but** de la stratégie du FIDA concernant le changement climatique est donc d'optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale compte tenu de l'évolution du climat.

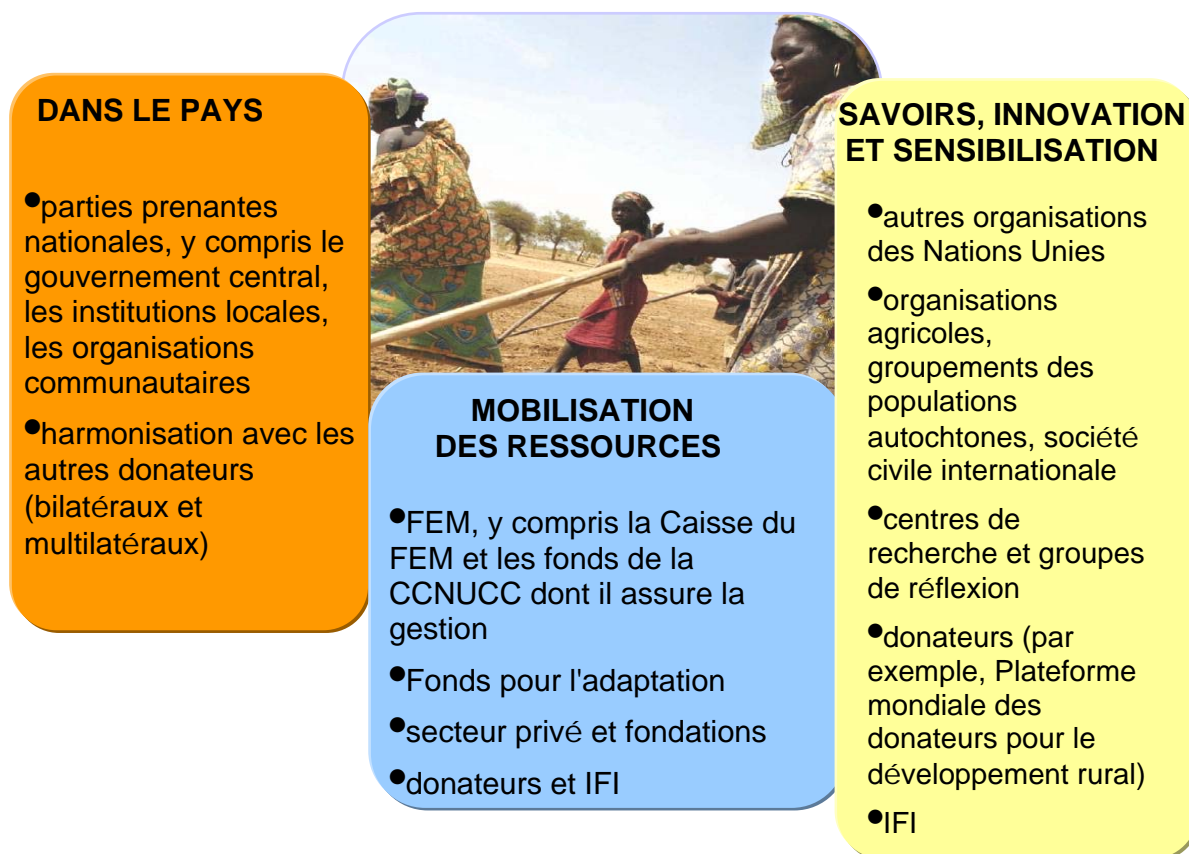
Figure 1
But et objectifs spécifiques de la stratégie



19. La figure 1 présente le but et les trois **objectifs spécifiques** de la stratégie. Le principal **résultat escompté** de cette stratégie sera de faire du FIDA un organisme plus attentif à l'évolution du climat. Comme on l'a dit plus haut, le changement climatique est un thème qui touche à toutes les activités du FIDA et ne peut donc être abordé séparément. Il ne peut être considéré comme une activité "de plus" ou comme un secteur distinct ou optionnel. L'approche choisie dans le cadre de cette stratégie veille à s'assurer que le changement climatique, aux côtés d'autres risques et enjeux, est systématiquement pris en compte dans le cadre des principaux programmes, politiques et activités du FIDA.
20. Le FIDA ne peut pas, et ne devrait pas, s'attaquer seul aux aspects du développement rural en rapport avec le changement climatique. Compte tenu de l'ampleur et de la gravité des menaces liées au climat, toutes les grandes organisations internationales étudient comment elles pourraient apporter leur contribution en la matière. De ce fait, les partenaires possibles du FIDA sont nombreux: les gouvernements, les autres organisations des Nations Unies, y compris la CCNUCC, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les donateurs, les autres institutions financières internationales (IFI), la société civile internationale et le secteur privé (en particulier les organisations paysannes et de

producteurs ruraux). Le FIDA choisira les partenariats susceptibles d'avoir le plus d'influence sur la situation de ses clients (voir les sections A à D ci-dessous).

Figure 2
Les partenariats climat du FIDA



21. Par un FIDA plus attentif à l'évolution du climat, on entend le fait de prendre dûment en compte le changement climatique dans les approches concernant les opérations, les savoirs, l'innovation et la sensibilisation, la mobilisation des ressources et l'organisation.

A. Opérations

22. Le FIDA renforcera la capacité de ses programmes de pays pour qu'ils répondent plus systématiquement aux demandes croissantes d'aide et au besoin d'innovation de ses clients dans le domaine du changement climatique. Il faut à cette fin inclure le changement climatique dans la panoplie d'outils utilisés aux tout premiers stades de la conception des programmes de pays et des projets plutôt que de recourir à une approche trop centrée sur le respect des engagements au stade final de l'approbation des programmes d'options stratégiques par pays (COSOP) et des programmes et projets. S'agissant de l'orientation globale, le prochain cadre stratégique du FIDA tiendra pleinement compte du climat, de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles dans l'analyse et les objectifs.
23. Le FIDA recourra à des partenariats clés sur le terrain, notamment des associations communautaires, des organisations d'agriculteurs, y compris de femmes, des ONG et des institutions publiques locales et nationales, y compris les ministères de l'agriculture. Le but sera de donner aux communautés locales et à leurs institutions

les moyens de participer aux processus de décision en rapport avec le changement climatique, et de renforcer les capacités dont elles disposent pour y faire face, en misant sur leur propre expérience et celle d'autres. Compte tenu de sa présence accrue dans les pays, le FIDA participera également s'il y a lieu à l'action de coordination des activités climat et environnement dans les pays, en association étroite avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, et en tirant parti le cas échéant de la capacité d'exécution des organismes partenaires.

Stratégies de pays

24. Les COSOP montrent de plus en plus souvent comment le changement climatique modifie le contexte dans lequel les partenaires du FIDA mènent leur action de développement. Mais le FIDA peut aller plus loin en s'assurant que les compétences requises sont disponibles pour qu'un tel travail soit systématique.
25. Lors de la conception des COSOP, il faudra notamment se demander: i) quelles sont les estimations les plus récentes disponibles sur les effets du climat sur les populations rurales pauvres, en particulier sur les communautés partenaires du FIDA, en utilisant des données désagrégées (par exemple des données sur l'impact ventilées par sexe, si elles sont disponibles); ii) comment les plans nationaux portant sur la pauvreté et le changement climatique peuvent guider le choix des investissements; iii) si les risques liés au climat ont été globalement estimés pour le portefeuille existant et pour les interventions prévues; iv) s'il existe des domaines dans lesquels le FIDA pourrait fournir un appui susceptible d'introduire la rétribution pour les activités d'atténuation menées par les petits exploitants; v) quels sont les antécédents, l'avantage comparatif et la valeur ajoutée du FIDA en ce qui concerne l'action liée au climat dans le pays, et les possibilités de reproduction à plus grande échelle; et vi) quelles activités liées au climat pourraient être incluses dans les projets bénéficiant de l'appui du FIDA et dans ses activités de conseil sur les grandes orientations.
26. Comment le FIDA y parviendra-t-il?
 - En améliorant son bilan des activités de gestion des ressources naturelles pertinentes actuellement menées dans le cadre des programmes de pays et des programmes régionaux dont on peut tirer des enseignements et qu'il est possible de transposer et de reproduire à plus grande échelle.
 - En renforçant ses capacités en vue d'inclure systématiquement et de plus en plus des spécialistes du climat et de l'environnement dans les équipes et les missions chargées de la gestion des programmes de pays.
 - En prenant davantage en compte l'analyse du climat dans les outils d'évaluation environnementale et sociale (EES) – il s'agit d'élargir la portée de l'analyse de façon à étudier de manière plus approfondie les questions en rapport avec le changement climatique, ce qui permettra éventuellement d'améliorer les procédures EES dans notre politique de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.
 - En tenant compte des nouvelles connaissances sur le changement climatique dans l'examen des COSOP à mi-parcours.
 - En tenant compte des menaces et des possibilités liées au changement climatique dans les révisions ultérieures des directives concernant la formulation des COSOP axés sur les résultats.

Conception et exécution des projets

27. De même, le changement climatique figure de plus en plus souvent dans les analyses des objectifs et des risques des nouveaux projets. Là encore, il est possible de fournir un appui supplémentaire pour que ce travail soit plus systématique et pour tirer le meilleur parti des connaissances et des compétences disponibles.

28. La priorité du FIDA sera de s'assurer que l'identification, la conception (y compris l'assurance qualité) et l'exécution des projets reposent sur une bonne compréhension du changement climatique dans le contexte local, de ses répercussions pour les différentes catégories de populations rurales pauvres, en comparant la situation des femmes à celle des hommes. Au lieu d'aborder séparément le changement climatique, il faudra l'ajouter au côté des autres risques et possibilités des projets, en particulier ceux en rapport avec les menaces environnementales. Cela pourrait nécessiter d'associer les communautés à l'évaluation des risques spécifiquement liés au climat (et leurs répercussions financières) auxquels elles sont exposées et qui compromettent la réussite des projets, puis de travailler à leurs côtés pour repérer et analyser d'autres modalités de conception des projets ou approches permettant de réduire ou d'éliminer ces risques. Bon nombre de nouveaux outils et de nouvelles approches sont disponibles pour réaliser une telle évaluation (voir le paragraphe 17). Les dons du FIDA peuvent appuyer les innovations et les activités de renforcement des capacités à cet égard.
29. Comment le FIDA y parviendra-t-il?
- En augmentant les connaissances et la sensibilité de son personnel en ce qui concerne l'importance que revêtent les problèmes liés au changement climatique dans le cadre de la mission du FIDA, et les expériences et outils concrets permettant de prendre en compte le changement climatique dans les programmes et projets de pays et les programmes et projets régionaux.
 - Là encore, en associant davantage et systématiquement des spécialistes du climat et de l'environnement à la concertation dans les équipes et les missions chargées de la gestion des programmes de pays.
 - En élaborant de nouveaux outils – un outil d'évaluation du risque climatique est en cours d'élaboration pour dépister les risques dans le cadre des COSOP et des projets – et en portant une attention accrue au changement climatique dans le cadre de l'EES.
 - En partageant les connaissances en interne sur la façon dont les risques liés au changement climatique et les possibilités qu'il offre peuvent être pris en compte dans la conception des projets; par exemple, il pourrait être possible d'intégrer davantage les questions liées au changement climatique (risques liés à l'évolution du climat, impact des mesures prises pour y faire face, mesures d'atténuation technique et économique possibles pour les activités agricoles, etc.) dans l'analyse sociale, technique, économique et financière.
 - En appliquant la procédure d'amélioration de la qualité: les projets sont évalués au regard de divers facteurs de réussite clés, au nombre desquels figure une question ayant trait à la vulnérabilité face au choc climatique des populations rurales pauvres dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles.
 - En incluant comme il se doit les questions d'ordre climatique dans les systèmes de suivi et d'évaluation ainsi que de gestion des savoirs des projets, les examens à mi-parcours ainsi que les rapports de supervision et les rapports sur l'état d'avancement des projets. À cette fin, on inclura s'il y a lieu ces éléments dans la conception initiale du projet.

B. Savoirs, innovation et sensibilisation

30. Le partage des savoirs et de l'innovation font partie des activités centrales du FIDA. En application de sa stratégie de gestion des savoirs, les enseignements et les innovations issues de l'expérience sur le terrain seront communiqués à l'intérieur de l'organisation et en dehors. Les expériences individuelles des pays doivent être prises en compte par tous et reproduites à plus grande échelle pour en garantir l'application dans tous les programmes du FIDA et pour tirer parti des enseignements provenant du portefeuille de dons du FIDA dans le domaine de la recherche. Il reste nécessaire de miser sur les connaissances et l'expérience des

autres, y compris les systèmes de savoirs autochtones et les centres internationaux de recherche, ce qui nécessitera des modalités innovantes de partenariats et de gestion des savoirs au FIDA.

31. Le FIDA continuera d'accroître la visibilité de l'agriculture paysanne dans les grands débats internationaux sur le changement climatique et, d'autre part, de faire mieux connaître le changement climatique dans les discussions concernant l'agriculture. Cette action de communication et d'engagement est ciblée avec précision en raison des moyens en personnel requis pour assurer la gestion des opérations du FIDA sur le terrain. En collaboration avec la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les organisations agricoles et d'autres, le FIDA s'est efforcé en 2009 d'encourager une reconnaissance accrue de l'agriculture dans les négociations sur le climat – les projets de textes de négociations accordent maintenant plus d'attention à l'agriculture et à la possibilité de lancer un programme de travail technique à l'avenir. Le FIDA a été l'un des organisateurs de plusieurs manifestations tenues en marge des négociations de la CCNUCC, et a déployé des efforts en 2009 dans le domaine de la communication pour inviter les négociateurs et le grand public à réfléchir aux mesures concrètes qui, dans le cadre des négociations, revêtent le plus d'importance pour les petits producteurs.
32. Les principaux résultats attendus sont les suivants:
- De nouvelles dispositions relatives au recrutement extérieur des spécialistes: étude d'éventuels accords avec des centres de ressources conclus avec des organismes ou des groupes de renom pour fournir des conseils spécialisés, en fonction des besoins, en matière d'élaboration des programmes et de formation du personnel (par exemple, partenariat avec le Fonds Biocarbone de la Banque mondiale, voir le paragraphe 36).
 - Un appui fourni par la nouvelle Division environnement et climat du FIDA (ECD) à ses divisions régionales et à ses coordonnateurs techniques en vue d'établir un réseau interne climat et environnement pour partager les connaissances et coordonner l'action du FIDA.
 - Capitalisation et partage systématique des connaissances sur le changement climatique dans le cadre des programmes de pays, en se référant en particulier à l'expérience sur le terrain et en assurant la formation appropriée du personnel.
 - Préparation de guides et de notes thématiques, d'études de cas, de profils de pays axés sur le changement climatique et les perspectives régionales relatives à l'évolution du climat, pour que les programmes de pays disposent de données précises.
 - Recours continu aux dons des guichets mondial/pays en faveur de la recherche pour aider à inventer et à développer des technologies appropriées qui tirent parti des savoirs locaux et les associent aux meilleures options scientifiques officielles disponibles.
 - Capitalisation permanente des enseignements tirés des évaluations des activités du FIDA liées à l'environnement et au climat.
33. Savoirs, innovation et sensibilisation: les principaux partenaires
- Les organisations agricoles, les populations autochtones et la société civile internationale: les organisations de producteurs ruraux et les organismes de la société civile sont des partenaires importants, en particulier pour mener une action de sensibilisation dans le domaine du changement climatique. S'appuyant sur les relations actuelles avec des organisations telles que le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et les organisations de producteurs participant au Forum paysan, le FIDA va développer sa collaboration avec des groupes pertinents

pour faire entendre la voix des petits exploitants agricoles et faire part de leurs inquiétudes.

- Les autres organisations des Nations Unies, notamment celles dont le siège est à Rome: le FIDA continuera de mener une action concertée avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment :
 - i) les trois institutions dont le siège est à Rome, qui restent prioritaires, comme l'ont souligné les chefs de secrétariat lors de la réunion qu'ils ont tenue à Rome en septembre 2009¹³. Le FIDA travaille déjà en collaboration étroite avec la FAO sur les aspects techniques de l'atténuation (par exemple, pour essayer l'outil EX-ACT [évaluation préalable du bilan carbone] de la FAO) et la sensibilisation générale, ainsi qu'avec le Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre d'un programme d'assurance des risques météorologiques en Chine. En outre, les organisations dont le siège est à Rome viennent de créer un partenariat pour collaborer dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe. L'objectif est d'intégrer cette gestion dans la planification sectorielle du développement agricole et rural, y compris toute une gamme de services et de produits financiers destinés aux zones rurales pour prévenir les risques. Le FIDA continuera d'intensifier cette collaboration en recourant davantage aux moyens analytiques de la FAO et, compte tenu de l'impact du changement climatique sur les catastrophes et la vulnérabilité, collaborera avec le PAM dans le cadre d'activités de planification préalable aux catastrophes, de secours et de début de redressement. Le FIDA continuera également de collaborer avec le mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD) pour renforcer les moyens dont disposent les pays à faire face à la menace de désertification;
 - ii) le groupe de travail sur le changement climatique du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat, à l'appui du processus de la CCNUCC en vue d'atteindre les résultats communs prévus¹⁴;
 - iii) le secrétariat de la CCNUCC, en particulier sur des questions techniques en rapport avec l'adaptation et l'atténuation dans le secteur agricole et dans le cadre d'initiatives telles que le Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements¹⁵. Le principal objectif du FIDA sera de s'assurer que les besoins et les préoccupations des petits exploitants agricoles sont bien pris en compte dans l'accord mondial sur le climat qui remplacera celui de Kyoto, et de continuer à appuyer la mise en œuvre de la Convention en exécutant les interventions recensées dans les programmes nationaux d'action concernant l'adaptation.
- Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est l'un des principaux partenaires du FIDA dans le domaine de la recherche. Le programme d'une durée de 10 ans récemment lancé (Les défis du changement climatique, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire) offre de nouvelles possibilités de collaborer avec le GCRAI dans la recherche concernant le changement climatique. Le FIDA créera également des liens avec les travaux d'autres nouvelles initiatives pertinentes pour son groupe cible, notamment

¹³ FIDA, Orientation de la collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome, note préparée pour examen par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session, 14-15 septembre 2009.

¹⁴ En 2009, le système des Nations Unies a lancé des initiatives et outils communs, notamment le document conjoint sur l'adaptation présenté à la quinzième session de la CdP et la plateforme des Nations Unies d'apprentissage sur le changement climatique (UN: CC Learn) à laquelle le FIDA a contribué par le biais d'une formation dispensée en interne sur le changement climatique (voir le projet CLIMTRAIN).

¹⁵ Le FIDA s'est associé au Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements en octobre 2007. Le but de ce programme est d'aider les pays à mieux comprendre et évaluer l'impact du changement climatique ainsi qu'à prendre des décisions en connaissance de cause sur l'action et les mesures concrètes d'adaptation.

l'Alliance pour la recherche mondiale sur les gaz à effet de serre dans l'agriculture.

- Les institutions financières internationales: le FIDA, qui est à la fois une IFI et une institution spécialisée des Nations Unies, développera sa collaboration et le partage des connaissances avec les autres IFI. Il est déjà un membre actif du groupe de travail des institutions financières multilatérales sur l'environnement qui a fait des progrès notables en matière d'harmonisation de l'optique adoptée par ces institutions en ce qui concerne les questions environnementales, en particulier en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement. Le FIDA s'associera également aux Fonds d'investissement pour le climat et tirera des enseignements de leur expérience, en particulier le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques et le Programme d'investissement dans les forêts.
- Les bailleurs de fonds: la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural offre aux donateurs un espace de coordination de leurs actions dans le domaine du changement climatique. Le FIDA, qui collabore déjà avec la plateforme, continuera de prendre part à l'élaboration d'une approche cohérente des donateurs pour l'atténuation et l'adaptation dans le secteur agricole.

C. Mobilisation des ressources

34. Le changement climatique accroît le coût du développement, et l'action internationale pour y faire face a ajouté à la complexité des financements publics internationaux accordés aux pays en développement. Le changement climatique est déjà un moteur de l'aide financière internationale et des engagements significatifs ont été pris au titre de l'Accord de Copenhague (voir le paragraphe 11). Au fur et à mesure de la progression des négociations climatiques, le FIDA continuera à étudier comment renforcer son rôle, en collaboration avec d'autres institutions, pour accroître l'assistance financière, compte tenu de ses capacités et conformément à ses principaux programmes et à sa mission. Il apparaît déjà clairement que l'adaptation sera un aspect important du financement du changement climatique à l'avenir, ce qui correspond à la mission centrale du FIDA.
35. En se fondant sur le principe fondamental de sa stratégie qui consiste à prendre en compte le changement climatique à l'échelle de tout le FIDA, l'objectif premier est de s'assurer que le portefeuille du FIDA est attentif aux problèmes du climat. Des fonds supplémentaires serviront à intégrer davantage le changement climatique dans ses programmes principaux. Ces fonds couvriront les coûts additionnels des investissements et de l'assistance technique destinée à des projets judicieux du point de vue climat et permettront d'adopter des approches plus innovantes pour faire face aux risques climatiques et tirer parti des possibilités offertes.
36. Principaux partenariats pour la mobilisation des ressources:
- Le Fonds pour l'environnement mondial: en tant que dispositif de financement des activités relevant de la CCNUCC, le FEM est un partenaire stratégique essentiel non seulement pour la mobilisation des ressources mais pour la gestion des connaissances. Grâce à son partenariat avec le FEM, le FIDA a développé ses contacts et sa collaboration avec les autres institutions qui y participent¹⁶. Aspects pertinents pour le FIDA, le FEM administre la Caisse du FEM, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques. Le portefeuille FEM du FIDA représente un montant d'environ 100 millions d'USD, avec un cofinancement d'environ 370 millions d'USD provenant des projets bénéficiant de l'appui du FIDA. Le FIDA continuera à travailler avec le FEM dans le cadre suivant:

¹⁶ Banque africaine de développement (BAfD), Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, FAO, Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

- i) cinquième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM (FEM-5): le FIDA a pour but d'accroître de manière significative son recours aux ressources du FEM au cours de la période de la prochaine reconstitution de ce dernier (2010-2014). Le succès dépendra en partie de l'ampleur de la prochaine reconstitution ainsi que des réformes du cycle des projets en cours et des approches programmatiques. Le FIDA est actif dans quatre des six domaines d'activité du FEM à savoir, la dégradation des terres, la biodiversité, les eaux internationales et le changement climatique. La reconstitution du FEM au même niveau ou à un niveau supérieur serait une occasion pour le FIDA de continuer à augmenter sa part encore faible du portefeuille du FEM (2,9% pour sa quatrième reconstitution). La rationalisation en cours du cycle des projets du FEM faciliterait l'intégration de financements FEM dans le portefeuille global du FIDA. Ces ressources continueraient à être utilisées pour mobiliser des investissements du FIDA sur la base du ratio de mobilisation qui a été celui de la quatrième reconstitution du FEM, soit un ¼;
- ii) le Fonds pour les pays moins avancés (PMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques, qui relèvent de la CCNUCC et sont administrés par le FEM: selon le niveau de reconstitution de ces deux fonds, au cours des quatre prochaines années, le FIDA entend accroître considérablement la réserve de projets financés à leur titre, en y ajoutant des projets innovants qui aident les communautés rurales à assumer les coûts additionnels du changement climatique dans leurs actions de développement.
- Le Fonds pour l'adaptation¹⁷: le FIDA présente une demande pour devenir l'un des organismes d'exécution multilatéraux de ce fonds, qui financera des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement Parties au Protocole de Kyoto. Les détails de l'accès à ce fonds et de ses priorités sont actuellement en cours de finalisation. Les ressources disponibles dépendront de l'évolution du marché du carbone.
 - Les entreprises privées et les fondations: c'est en dernier ressort le secteur privé qui donnera l'impulsion en ce qui concerne les investissements dans le changement climatique. Le FIDA étudiera les possibilités de collaboration avec d'autres fondations privées, compte tenu du succès de son partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates en ce qui concerne l'assurance contre le risque météorologique en Chine.
 - Rétribution en échange de réductions des émissions: le FIDA développera son partenariat avec le Fonds BioCarbone, administré par la Banque mondiale, dans le cadre de sa troisième tranche qui concerne l'agriculture (et doit être lancée d'ici à 2012) pour tester des projets qui réussissent à piéger ou à conserver le carbone dans les forêts et les écosystèmes agricoles. Si besoin est, le FIDA tirera parti des compétences de l'équipe chargée de ce fonds dans le domaine du marché du carbone pour évaluer les activités potentiellement rémunératrices de réduction des émissions, et vérifiera les possibilités de recours à ses investissements.
 - Bailleurs de fonds et IFI: le FIDA reste ouvert à la mise en place de partenariats bilatéraux de financement pour renforcer la prise en compte du climat et de l'environnement et l'appui en leur faveur¹⁸, y compris le financement d'un appui renforcé en matière d'analyse en faveur des clients du FIDA et l'élaboration de COSOP et de programmes prenant en compte le changement climatique. Le FIDA encouragera une approche harmonisée de l'appui au cofinancement (par exemple, rapports communs, mémorandums d'accord, etc.). Il continuera également à étudier les possibilités d'association avec l'Alliance mondiale pour le

¹⁷ Le Fonds pour l'adaptation, qui a été créé par les Parties au Protocole de Kyoto de la CCNUCC, est accueilli par le FEM.

¹⁸ Comme dans le cas de l'Éthiopie, où l'Espagne appuie des activités supplémentaires d'adaptation au changement climatique dans le cadre d'un projet conjoint du FIDA/FEM.

changement climatique de la Commission européenne et avec les fonds d'investissement liés au climat administrés par la Banque mondiale.

D. Organisation

37. Le FIDA a toujours été considéré et se considère lui-même avec fierté comme une institution internationale d'avant-garde qui privilégie, au niveau de ses programmes de pays et de ses projets, les résultats directs. En conséquence, pour traduire les trois objectifs spécifiques déclarés ci-dessus en résultats tangibles pour les populations rurales pauvres, il faudra renforcer les moyens dont dispose le FIDA pour évaluer les risques climatiques pertinents, recenser les possibilités d'atténuation et d'adaptation, et veiller à l'efficacité et à l'efficience de l'exécution et du suivi.
38. Dans les pays, le succès dépendra des efforts de tous au sein de l'organisation, y compris le Président, les divisions régionales et les bureaux de pays, la Division de la communication et la gestion des installations. Pour aider les divisions régionales et les hauts responsables à atteindre les buts fixés en matière d'exécution et de sensibilisation, le FIDA doit renforcer ses moyens. Il y parviendra par un modeste accroissement de son personnel interne, outre l'information, de nouvelles dispositions relatives au recrutement de spécialistes extérieurs, et le renforcement des partenariats axés sur le changement climatique.
39. Les principaux aspects de l'action du FIDA sur le plan de l'organisation sont les suivants:
- Recours accru aux compétences et au personnel internes moyennant:
 - i) l'identification des compétences internes spécialisées à même de produire des programmes de grande qualité; et ii) la formation du personnel. En s'inspirant de l'expérience du projet CLIMTRAIN¹⁹, le FIDA va concevoir et mettre à la disposition de son personnel un programme de formation par voie électronique sur le changement climatique et le développement rural.
 - Création d'une nouvelle structure organisationnelle dotée de compétences spécialisées plus poussées sur le climat et l'environnement: une nouvelle Division environnement et climat (ECD), au sein du Département gestion des programmes (PMD), partagera son personnel opérationnel avec les divisions régionales pour concrétiser les priorités communes que sont l'intégration du climat et de l'environnement à l'échelle de tout le FIDA. Elle rassemblera également du personnel se consacrant aux questions liées au climat et à l'environnement de façon à permettre: i) le développement constant de la réserve de projets FEM; ii) un appui supplémentaire aux divisions régionales pour élaborer les COSOP et les programmes ne relevant pas du FEM; iii) la gestion de l'innovation et des savoirs sur l'environnement et le changement climatique; et iv) la gestion des partenariats extérieurs et des initiatives mondiales concernant le climat et l'environnement.
 - De nouvelles dispositions pour recruter des spécialistes (voir le paragraphe 30).
 - Démonstration de l'intérêt que présente la sensibilisation à l'environnement au sein du FIDA. Le FIDA entend jouer un rôle dynamique dans l'initiative des Nations Unies relative à la neutralité carbone. Il est actuellement actif pour tenter de réduire au minimum l'impact de ses opérations sur l'environnement ainsi que son bilan carbone. La restructuration du siège du FIDA a reposé sur le choix d'un bâtiment écologique, d'une conception durable, et le FIDA cherche actuellement à obtenir le label LEED ("Leadership in Energy and Environmental Design", brevet de certification des écoconstructions), qui reconnaîtra la bonne performance du bâtiment en ce qui concerne l'économie d'eau, l'efficience énergétique, le choix des matériaux et la qualité interne de l'air. Un groupe de volontaires en faveur d'un "FIDA Vert" assure activement la promotion au sein de l'organisation de comportements écologiques. Deux groupes de travail se

¹⁹ www.ifad.org/climate/climtrain.

concentrent, pour l'un sur les politiques dans les opérations sur le terrain et pour l'autre sur le bilan carbone neutre des installations du FIDA. Le FIDA révisé par ailleurs sa politique des voyages: les dispositions spécifiques seront prises en ce qui concerne les émissions de carbone et des sections sur l'atténuation des émissions seront prévues dans le nouveau manuel des voyages.

IV. Mesure des résultats

40. Un cadre de résultats et de mise en œuvre est présenté à l'annexe I pour la stratégie du FIDA concernant le changement climatique. Conformément à l'optique globale de cette stratégie, ce cadre général cherche à dûment inscrire les questions liées au changement climatique dans le système de mesure des résultats du FIDA. En tant que thème transversal de toutes nos activités, le succès de la stratégie sera évalué au moyen d'un certain nombre de mesures indirectes ayant trait pour l'essentiel à la performance du portefeuille et à l'exécution des activités. Dans la mesure où le FIDA a adopté une approche par pays, et compte tenu de la nature transversale du changement climatique, des indicateurs sectoriels spécifiques ne sont pas utilisés pour mesurer le succès. La politique du FIDA relative à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles approfondira la question de la mesure des résultats s'agissant des activités de gestion des ressources naturelles.

V. Décision requise

41. Le Conseil d'administration est invité à approuver ce qui suit:
- en application de la stratégie définie dans le présent document, le changement climatique sera plus systématiquement pris en compte dans les projets, programmes et politiques bénéficiant de l'appui du FIDA;
 - le FIDA, sous la conduite de son Président, nouera à cette fin des partenariats avec d'autres organisations, institutions et entités;
 - le FIDA, sous la conduite de son Président, mobilisera les ressources requises à cette fin.

Cadre de résultats et de mise en œuvre de la stratégie du FIDA concernant le changement climatique

But: optimiser l'impact du FIDA sur la pauvreté rurale compte tenu de l'évolution du climat.				
Objectifs:				
<ul style="list-style-type: none"> • appuyer les approches innovantes pour aider les petits exploitants agricoles à mieux résister au changement climatique; • aider les petits exploitants à tirer parti des mesures d'incitation et des financements disponibles; • instaurer une concertation plus cohérente sur le changement climatique, le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire. 				
Résultat visé: un FIDA attentif à l'évolution du climat				
<i>Thèmes stratégiques</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Étapes de l'exécution</i>	
1. Des opérations judicieuses du point de vue du climat	Les COSOP et les programmes tiennent systématiquement compte des risques et des possibilités liés au climat et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ À partir de la fin de 2010, tous les nouveaux COSOP présentés au Conseil d'administration et tous les nouveaux documents concernant les programmes tiennent systématiquement compte des risques et des possibilités liés au climat et à l'environnement ➤ Rapports d'achèvement de projet: proportion accrue de projets notés 4 au moins pour l'environnement par rapport au niveau de référence de 77% (moyenne sur deux ans, 2008-2009) pour la cohorte 2013-2014 ➤ Système de gestion des résultats et de l'impact: d'ici à 2014, augmentation de la note moyenne à 4,25 pour les indicateurs de deuxième niveau (efficacité/durabilité) pour les interventions concernant les ressources naturelles par rapport au niveau de référence de 3,75 pour 2009 ➤ Augmentation des notes satisfaisantes dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles pour les projets évalués dans le RARI ➤ L'évaluation globale présentée dans le rapport du groupe chargé de l'amélioration de la qualité, et les fiches d'évaluation récapitulatives de ce groupe indiquent les principaux facteurs de risque liés au changement climatique 	Le nouveau Cadre stratégique du FIDA va intégrer pleinement le climat, l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles dans ses analyses et objectifs	Décembre 2010
			La formulation des COSOP axés sur les résultats et les directives sur l'amélioration de la qualité seront mises à jour de façon à inclure les questions liées au changement climatique	D'ici à décembre 2010
			Expérimentation d'outils EES améliorés sur le changement climatique (y compris l'outil permettant de dépister les risques de l'Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation)	D'ici à fin 2010
			Inclusion de compétences sur le changement climatique dans les équipes et missions chargées de la gestion des programmes de pays	En cours
			Sensibilité au changement climatique de la conception des interventions régulièrement vérifiée par le système d'amélioration de la qualité	En cours

<i>Thèmes stratégiques</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Étapes de l'exécution</i>	
2. Une action judicieuse du point de vue du climat en matière de savoirs, d'innovation et de sensibilisation	Renforcement de la gestion des savoirs en rapport avec le climat, en parallèle avec la poursuite de l'action de sensibilisation aux niveaux national et mondial	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les problèmes de l'agriculture, et les besoins et les préoccupations des populations rurales pauvres sont dûment pris en compte dans l'accord final succédant à celui de Kyoto ➤ Réforme du mécanisme pour un développement propre (MDP) pour qu'il prenne davantage en compte l'agriculture ➤ Fréquence des manifestations en rapport avec le climat organisées au FIDA ➤ Mise en œuvre d'actions en rapport avec le changement climatique "Orientations pour la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" ➤ Fréquence des interviews et publications du FIDA 	Poursuite de l'engagement du FIDA à l'appui de la concertation sur le climat et l'agriculture à l'échelle mondiale	En cours
			Nouveaux arrangements de services concernant les connaissances mis en place avec des organisations de renom ou des consortiums pour obtenir des conseils spécialisés et assurer la formation du personnel	D'ici à mi-2011
			Collaboration renforcée avec les organisations des Nations Unies, y compris celles dont le siège est à Rome, en ce qui concerne le changement climatique	En cours
			Création du réseau interne du FIDA sur le climat et l'environnement pour veiller à la diffusion des connaissances	Juin 2010
			Mise en service de matériel de formation et de supports de diffusion des savoirs et de manifestations, y compris le progiciel de formation en ligne CLIMTRAIN	En cours
			Prise en compte du changement climatique dans les programmes de dons	En cours
			Appui de l'approche commune des donateurs concernant le changement climatique par le biais de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural	En cours
			Poursuite de l'appui à la concertation mondiale sur le changement climatique et l'agriculture	En cours
			3. Une mobilisation des ressources judicieuse du point de vue du climat	Mobilisation du financement supplémentaire requis pour aider à prendre systématiquement en compte dans le portefeuille global les risques climatiques et les possibilités offertes
Accroissement du financement des dons au titre du Fonds pour les PMA/Fonds spécial pour les changements climatiques relevant de la CCNUCC à l'appui des opérations du FIDA lors des prochaines reconstitutions de ces deux fonds	De juin 2010 à juin 2014			
Accès du FIDA au Fonds pour l'adaptation créé, préparation et exécution d'un plan sur cinq ans	À partir de mi-2010			
Fonds BioCarbone – projets pilotes de rétribution pour la réduction des émissions	2011			

<i>Thèmes stratégiques</i>	<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Étapes de l'exécution</i>	
4. Une organisation interne judicieuse du point de vue du climat	Niveau approprié des ressources et procédures internes en place	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recrutement de cinq spécialistes supplémentaires du climat et de l'environnement au FIDA d'ici à juin 2011 ➤ Partage (avec PE et les divisions régionales) des spécialistes régionaux environnement et climat dans au moins trois divisions régionales d'ici à juin 2011 	Création de la Division environnement et climat (PE), augmentation des moyens et du personnel partagé avec les régions	D'ici à mars 2010
			Certification LEED du FIDA	D'ici à juin 2010
			Mise à jour du manuel des voyages du FIDA pour inclure des dispositions spécifiques relatives à la réduction du bilan carbone	2011

Portefeuille FEM/FIDA – Bâtir sur de solides fondations

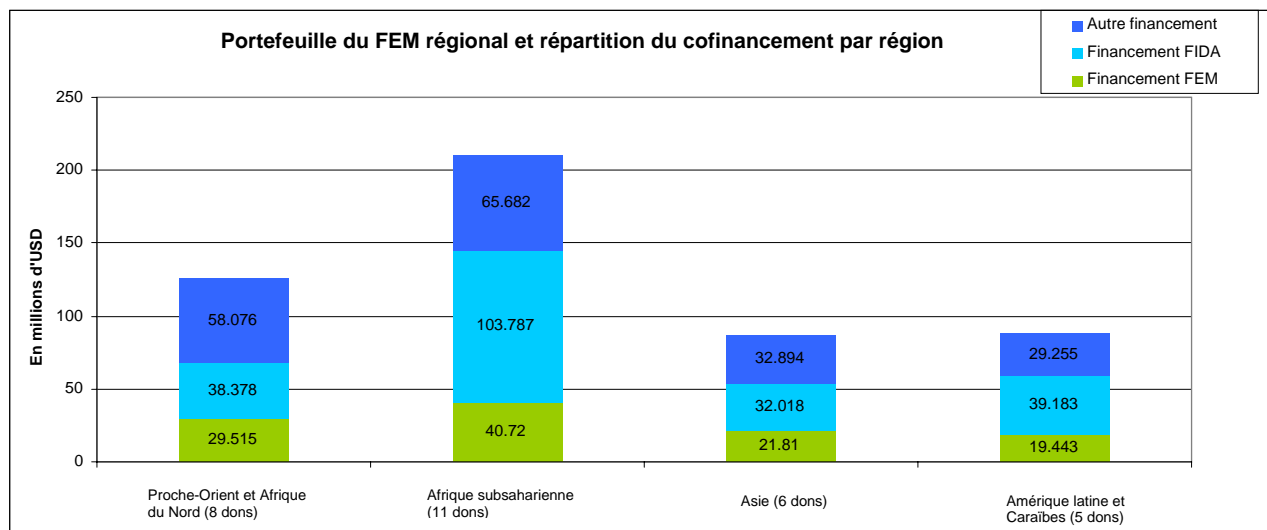
A. Un partenariat stratégique

1. Le FIDA et le FEM œuvrent de concert pour aider les pays à résoudre les problèmes indissolublement liés que sont la lutte contre la pauvreté, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, en mettant l'accent sur les besoins du développement rural.
2. En tant que seule institution des Nations Unies se consacrant exclusivement à la lutte contre la pauvreté rurale, le FIDA apporte dans ce partenariat sa vaste expérience du développement rural durable et de la gestion intégrée de l'environnement ainsi que ses points forts en matière d'identification des synergies et de prise en compte des questions environnementales transversales.
3. Cette alliance avec le FEM permet au FIDA de renforcer sa contribution à la gestion durable des ressources naturelles et de lutter contre le changement climatique et ses conséquences, tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales pauvres.
4. Le partenariat FIDA/FEM mise sur les liens existants entre les objectifs stratégiques du FEM et les programmes et projets du FIDA, pour qu'ils se renforcent mutuellement. En tant qu'institution participant au FEM, le FIDA peut recourir aux ressources de la Caisse du FEM. Il a également accès aux ressources pour le changement climatique relevant du Fonds pour les PMA de la CCNUCC ainsi qu'au Fonds spécial pour les changements climatiques administrés par le secrétariat du FEM.

B. FIDA et FEM: faire face aux enjeux de l'environnement et du développement rural dans un monde en mutation rapide

5. Le FIDA, qui a commencé à participer au FEM en 2001, a créé un service spécialisé en 2004 au sein de son Département gestion des programmes. Au cours de ces cinq années de collaboration, le FIDA a assumé la responsabilité directe d'un portefeuille de dons comportant 30 projets, soit au total 111,4 millions d'USD du FEM, directement liés à des investissements d'un montant de 399,2 millions d'USD (213,3 millions d'USD d'investissement du FIDA et 185,9 millions d'USD de cofinancement provenant d'autres partenaires – figure 1). Cette participation efficiente et ce taux de mobilisation satisfaisant sont complétés par les dispositifs de contrôle de la qualité et les procédures et règles fiduciaires rigoureuses du FIDA.
6. Depuis sa création, le FIDA a beaucoup travaillé dans les terres marginales, les écosystèmes dégradés et les situations post-conflit, en mettant l'accent sur les populations. Conformément à cette approche, près de 40% des dons du FIDA/FEM sont investis en Afrique subsaharienne, en complément d'autres opérations du FIDA en faveur du développement agricole et rural dans la région. Les autres 60% sont consacrés aux régions les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique, et d'Afrique du Nord et du Proche-Orient (figure 1).

Figure 1
Portefeuille du FIDA par région
 (montant total financé en millions d'USD)

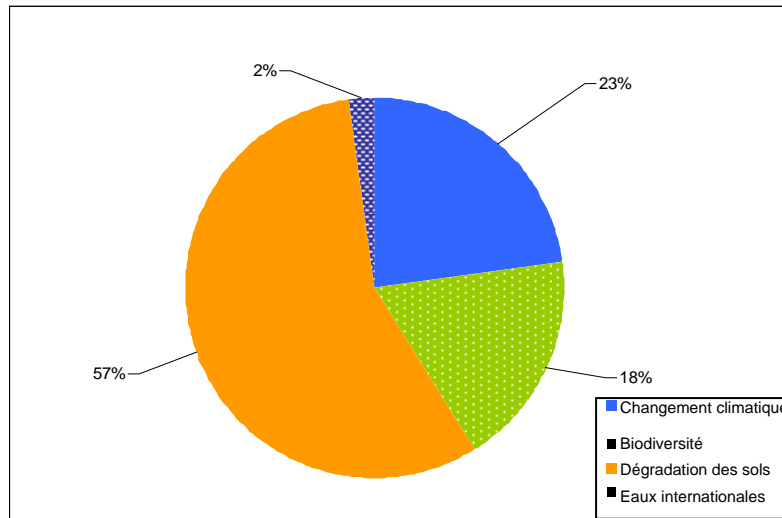


7. La plupart des programmes FIDA/FEM sont exécutés en collaboration avec d'autres institutions partenaires du FEM, suivant une approche programmatique ou dans le cadre de programmes de pays (sous la conduite du Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD] ou de la Banque mondiale), ou en association avec d'autres institutions (la Banque africaine de développement [BAfD], le Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE] et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [ONUDI]).
8. L'avantage comparatif du FIDA, dans le cadre du FEM, a trait à son action dans le domaine de la gestion intégrée des sols et des eaux ainsi que de l'exploitation durable de la biodiversité et des forêts, tout en veillant simultanément à atténuer les effets du changement climatique sur les communautés rurales vulnérables et à promouvoir leur capacité de résistance à l'évolution du climat. Les trois quarts environ du portefeuille FIDA/FEM financent des méthodes de gestion durable des ressources naturelles et des forêts, le quart restant étant consacré aux activités en rapport avec le changement climatique (figure 2).

Lutter contre la dégradation des sols

9. Le FIDA a été créé pour faire face à la sécheresse et à la crise alimentaire qui ont touché des millions de personnes en Afrique et en Asie au début des années 1970. Il présente un avantage comparatif majeur et sans égal en matière de gestion durable des terres. Du fait de son bilan positif dans la lutte contre la dégradation des terres et la promotion du développement rural durable et de la gestion intégrée des terres, le FIDA joue un rôle crucial dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD et a plein accès aux ressources du FEM destinées à enrayer la dégradation des terres. Parce qu'il se concentre sur la réduction de la pauvreté rurale et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, qu'il adopte des approches participatives axées sur les personnes et qu'il a une solide expérience des terres arides, les programmes du FIDA ont des résultats optimaux sur le terrain.

Figure 2
Répartition des dons FIDA/FEM par domaine d'activité
(en millions d'USD)



10. Le FIDA est l'organisme chef de file du programme FEM de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENARID) (financé par le FEM à hauteur de presque 60 millions d'USD), une intervention conçue pour promouvoir une bonne gestion des terres tout en améliorant le bien-être économique et social des communautés ciblées grâce à la régénération et à la protection des écosystèmes.

11. Le FIDA est également l'un des principaux acteurs du programme d'investissement stratégique du FEM en faveur de l'Afrique subsaharienne, qui entend mener une action dont a tant besoin la région pour lutter contre la dégradation des sols et améliorer durablement les moyens d'existence tributaires des ressources naturelles. Le FIDA a mobilisé 100 millions d'USD (20% des dons du FEM) pour promouvoir la gestion durable des terres dans six pays.

Promouvoir une gestion durable des forêts et l'utilisation de la biodiversité

12. L'utilisation efficace des ressources naturelles est l'une des priorités du FIDA, pour que les populations rurales pauvres puissent en tirer parti, tout en assurant leur conservation et leur gestion durable. Le FIDA a fait ses preuves dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la gestion de l'eau en recourant à des dispositifs de gestion participative, y compris des aires protégées et des zones tampon. À peu près 40% des projets FIDA/FEM bénéficient d'un financement des secteurs d'intervention biodiversité et eaux internationales du FEM.

13. La conservation et l'exploitation durable des forêts, fortement axées sur les pauvres, jouent un rôle primordial dans la stratégie du FIDA, en raison de leur importance pour les communautés pauvres et les populations autochtones, et des liens très étroits que ces dernières entretiennent avec les ressources forestières. Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 reconnaît l'importance de la gestion durable des forêts pour réduire la dégradation des sols, tout en améliorant la sécurité alimentaire et en fournissant des sources de revenus aux communautés et aux petits exploitants agricoles. À cet égard, le FIDA soutient activement la stratégie de gestion durable des forêts du FEM dans le cadre de cinq projets.

Faire face au changement climatique

14. Au titre de la quatrième reconstitution du FEM, le FIDA s'est engagé à inscrire le changement climatique au nombre de ses priorités dans la mesure où il est lié à la réduction de la pauvreté rurale, en mettant particulièrement l'accent sur l'adaptation. Par le biais de la Caisse du FEM, le FIDA appuie l'adaptation au

changement climatique en tant que problématique transversale dans d'autres domaines d'activité, en particulier la gestion durable des terres, dans le cadre notamment du programme MENARID¹ et du programme d'investissement stratégique. Par ailleurs, au titre de l'intervention pilote spéciale concernant l'adaptation, le FIDA exécute des projets communautaires pour régénérer trois grands écosystèmes côtiers – les mangroves, les lagons côtiers et les dunes – sur la côte orientale dévastée par le tsunami, à Sri Lanka. Ce projet vise à améliorer la résilience de ces écosystèmes compte tenu de la variabilité du climat, en atténuant simultanément la vulnérabilité de la population face au changement climatique.

15. En outre, le FIDA collabore actuellement avec les gouvernements mauritanien, sénégalais et sierra-léonien pour appuyer l'exécution, par le biais du Fonds pour les PMA, des priorités de leurs programmes nationaux d'action concernant l'adaptation dans le secteur agricole. Avec un financement du Fonds spécial pour les changements climatiques, le FIDA aide la Jordanie, la Mongolie et le Pakistan à mettre en œuvre des activités d'adaptation, y compris le transfert de technologies, dans les secteurs de la production végétale, animale et de l'eau.
16. En 2009, le FIDA a également commencé à élaborer son portefeuille d'interventions d'atténuation du changement climatique au titre de la Caisse du FEM. Les trois projets en cours d'élaboration au Mexique, au Soudan et en République bolivarienne du Venezuela visent à promouvoir un mode de développement rural respectueux du climat en développant le potentiel de piégeage du carbone imputable à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et aux activités forestières dans ces pays.

C. Renforcer la collaboration au titre de la cinquième reconstitution du FEM

17. La crise financière et l'insécurité alimentaire croissante sont des enjeux planétaires indissociablement liés pour les populations rurales pauvres. Depuis la flambée des prix des produits alimentaires de 2008 et la crise économique de 2009, la faim progresse. D'après la FAO, il y avait en 2009 plus de un milliard de personnes sous-alimentées dans le monde, et les prix des produits alimentaires sont à nouveau en hausse. La croissance démographique, et les migrations provoquées par la pauvreté, le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles vont rendre d'autant plus complexes les crises mondiales si étroitement imbriquées. Les populations rurales pauvres et les petits exploitants agricoles sont les plus exposés aux effets conjugués de ces crises planétaires parce qu'ils n'ont pas les moyens suffisants pour y faire face.
18. La dégradation de l'environnement (mauvaise gestion des forêts, de l'eau et des ressources des sols) aggrave la crise alimentaire mondiale dans la mesure où les ressources se font plus rares et sont de moindre qualité, ce qui n'est pas sans conséquence pour les moyens de subsistance, la santé et les conditions de vie. Le changement climatique, qui modifie le régime des précipitations, fait fondre les glaciers et provoque de plus en plus d'événements climatiques extrêmes (sécheresse, tempêtes, etc.), va encore exacerber ces tensions.
19. Il faut donc agir sur-le-champ pour aider le secteur agricole à résister au changement climatique et à la dégradation des ressources naturelles, tout en améliorant durablement la productivité de l'agriculture pour qu'elle soit en mesure de satisfaire la demande croissante de nourriture.
20. Le partenariat avec le FEM aide le FIDA à inscrire au plus près le changement climatique et la gestion des ressources naturelles dans sa mission fondamentale, en continuant à œuvrer avec les populations rurales pauvres pour améliorer leurs conditions de vie. La collaboration avec le secrétariat du FEM et les autres partenaires du FEM permet également au FIDA d'améliorer et d'intensifier son

¹ Réduire les risques posés à la gestion durable dans le système aquifère du Sahara septentrional.

action de lutte contre la pauvreté rurale en recourant à un panachage d'interventions adaptées. De même, cette collaboration permet au FIDA d'adopter des approches plus innovantes et présentant plus de risques face aux menaces et aux possibilités d'ordre climatique.

21. En raison de l'importance que revêt le FEM pour faire face aux enjeux environnementaux planétaires, et de sa contribution majeure à la réalisation de ces objectifs, le FIDA soutient pleinement un niveau significatif de reconstitution des ressources du FEM, ainsi que des autres fonds administrés par ce dernier, le Fonds spécial pour les PMA et le Fonds spécial pour les changements climatiques.
22. Le FIDA se félicite également du processus de réforme du FEM qui permettra à ce dernier d'être plus efficient, plus transparent et sous la conduite des pays. L'une des réformes proposées, à savoir l'amélioration du cycle des projets FEM, permettra au FIDA d'obtenir de meilleurs résultats, tout en continuant de mobiliser des cofinancements importants en faveur des programmes bénéficiant de l'appui du FEM.
23. Durant la période de la cinquième reconstitution du FEM, le FIDA aimerait poursuivre sa collaboration avec ses partenaires FEM, accroître sa participation compte tenu de l'avantage comparatif qui est le sien, consolider les programmes et activités prévus et en cours, et proposer de nouvelles initiatives qui pourraient associer de nouveaux partenaires des pays et mobiliser d'importants cofinancements.